



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Aménagement de l'Avenue de Paris : échange de parcelles entre la
Ville de Niort et l'Etat (Ministère de la Justice) pour la réalisation
d'un parking**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2004

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de l'aménagement de l'Avenue de Paris qui prévoit la création de parkings de part et d'autre de cet axe, la Ville a déjà procédé à plusieurs acquisitions de parcelles pour atteindre cet objectif. Les transactions se sont poursuivies et un accord est intervenu entre la Ville et l'Etat [Ministère de la Justice, Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DDPJJ)] pour procéder à un échange de parcelles permettant de satisfaire les intérêts des deux parties. Aux termes de cet échange, la Ville céderait à l'Etat la parcelle cadastrée section CR n° 421 de 241 m² ; l'Etat céderait en contre-partie à la Ville la parcelle cadastrée section CR n° 420 de 441 m².

Cet échange s'effectuerait sans soulte de part ni d'autre, la Ville se chargeant d'édifier le mur de clôture séparant les parcelles échangées (avis conforme du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'échange de parcelles décrit ci-dessus qui a fait l'objet d'une promesse d'échange ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par la Direction des Services Fiscaux, service du Domaine, les frais et droits en résultant étant partagés par moitié entre la DDPJJ et la Ville de Niort.

Ces derniers seront imputés :

- dépenses : 21-8241-2111
- recettes : 77-711-775
- travaux : 21-8241-2151.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS